



CURIO INFO





NOVEMBRE 2019 | L'opposition à la taxe carbone

TABLE DES MATIÈRES

Analyse de la vidéo	3
Avant le visionnement.....	3
Pendant le visionnement.....	3
Questions pour la discussion complémentaire à la vidéo.....	5
D'autres pistes de réflexion.....	7
Contexte.....	8
Activité pédagogique : Valider la position des partis politiques.....	11
Sources.....	14
Analyse de la vidéo : Pendant le visionnement : les réponses	15



curio info est une expérience de l'information grâce, entre autres, au journalisme incisif et efficace de **Rad.ca**. À chaque édition, on vous propose des reportages accompagnés de guides pédagogiques sur les grands enjeux de l'actualité.

GUIDE

Rédaction : Alexandre Joly-Lavoie

Révision : Michaël Elbaz

VIDÉO

Animation : Marie-Eve Maheu

Journaliste : Marie-Eve Maheu



ANALYSE DE LA VIDÉO

Note à l'enseignant – Pour visionner la vidéo : www.curio.ca/fr/curioinfo

AVANT LE VISIONNEMENT – Commençons la réflexion!

1. Que savez-vous de la taxe carbone et de son fonctionnement?
2. Le Canada est-il le seul pays qui applique une taxe carbone?
3. Selon ce que vous en savez, pensez-vous que la taxe carbone est une bonne initiative? Faudrait-il envisager d'autres moyens pour atteindre les mêmes objectifs?

PENDANT LE VISIONNEMENT

1. Un Canadien sur deux s'oppose à la taxe carbone.
 VRAI ou FAUX





2. En ce moment, la taxe carbone est perçue dans quatre provinces. Lesquelles?
 - a) Le Québec, le Nouveau-Brunswick, La Colombie-Britannique et l'Alberta
 - b) Le Nouveau-Brunswick, L'Ontario, Le Manitoba et la Saskatchewan
 - c) La Colombie-Britannique, L'Alberta, La Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve et Labrador
3. Pour atteindre les cibles de l'accord de Paris, le prix du carbone devra s'élever à 102\$.
 VRAI ou FAUX
4. Tous les agriculteurs de la Saskatchewan sont contre la taxe carbone.
 VRAI ou FAUX

*voir page 15 pour les réponses



Questions pour la discussion complémentaire à la vidéo :

1 **Repère de temps** : 2:58 à 3:17 – Agriculteur qui explique les différentes mesures mises en place pour emprisonner le carbone.

Citation : « Une partie de notre frustration en Saskatchewan, c'est que nous faisons toutes sortes de choses pour l'environnement qui ne sont pas reconnues par le gouvernement fédéral. [Par exemple] [...] une initiative sans labour. Nous emprisonnons du CO2 et il n'y a aucun crédit pour ça. »

Questions :

- a. Comment le gouvernement fédéral pourrait-il reconnaître des initiatives vertes comme celle décrite dans le reportage?
- b. Pouvez-vous penser à d'autres initiatives vertes que les agriculteurs peuvent mettre en place pour emprisonner du CO2 dans le cadre de leurs activités?



2 Repère de temps : 5:05 à 5:47 – graphique à l'écran qui appuie la description de la journaliste à l'égard des taux à payer par les grands pollueurs.

Citation : « Le plus injuste selon lui est que les grands émetteurs industriels n'ont pas à payer pour une grande partie de leurs émissions. Selon le système fédéral, les entreprises qui émettent plus de 50 000 tonnes de CO₂ par année peuvent en effet polluer gratuitement jusqu'à une certaine limite. Ottawa a fixé cette limite à 80 ou 90 % de la moyenne des émissions selon les secteurs industriels. Si une compagnie émet plus, elle doit payer; si elle émet moins, elle obtient des crédits... Selon Matthew, cette différence de traitement explique en partie le fait que les grands émetteurs comme Shell et Suncor appuient la taxe carbone. »

Questions :

- a. Que pensez-vous de l'affirmation de Matthew? Est-ce que la possibilité de polluer « gratuitement » est vraiment une injustice face aux particuliers?
- b. Est-ce que la taxe carbone devrait s'appliquer uniformément (c'est-à-dire, que tout le monde, sans égard à la quantité d'émission de CO₂, doive payer la taxe)?



D'autres pistes de réflexion

Pendant la récente campagne électorale fédérale, une candidate du Nouveau Parti démocratique (NPD) expliquait ainsi la position de son parti à l'égard de la taxe carbone :

« La taxe carbone est importante et est très bien, mais elle n'est pas suffisante. Juste la taxe carbone, ce n'est pas assez. Avec nous, il n'y aura plus d'argent public mis dans le pétrole et les sables bitumineux, plus d'achat de pipelines. Cet argent, on va le mettre dans les emplois verts, 300 000 emplois verts pour développer l'énergie de l'avenir. »

* Source: Rad.ca

Questions :

- Partagez-vous l'avis selon lequel la taxe carbone est insuffisante comme initiative? Détaillez votre raisonnement.
- Selon vous, est-il réaliste actuellement que le gouvernement fédéral puisse cesser complètement d'investir dans les énergies fossiles?
- Qu'est-ce qu'un « emploi vert », selon vous?





CONTEXTE

Pas d'unanimité

La taxe carbone, une mesure mise en place par le gouvernement libéral de Justin Trudeau, ne fait pas l'unanimité au pays. En effet, selon un sondage récent, près d'un Canadien sur deux est contre (43 % pour et 47 % contre) cette tarification. Afin de mieux comprendre l'opposition à la taxe, la journaliste Marie-Ève Maheu de Rad.ca s'est rendue en Saskatchewan où la taxe carbone est perçue comme une attaque sur le mode de vie des fermiers locaux.

Depuis le 1er avril 2019, le gouvernement fédéral perçoit une taxe sur les énergies



fossiles, notamment l'essence, ce qui peut se traduire par une augmentation de près de 5 sous le litre à la pompe. Cette taxe est perçue directement auprès des citoyens de quatre provinces (le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan),

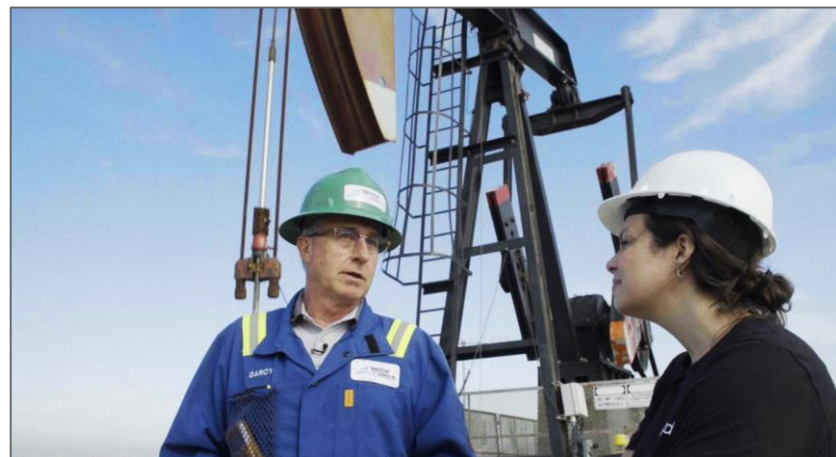


et bientôt, les citoyens de l'Alberta. En réaction à cela, ces dernières ont décidé de poursuivre le gouvernement fédéral.

Une mesure jugée mal ciblée

Du côté des fermiers de la Saskatchewan, un sentiment d'injustice se fait sentir puisqu'ils voient la taxe uniquement comme une opportunité pour le gouvernement fédéral de faire de l'argent. De plus, les fermiers déplorent que certaines initiatives vertes ne soient pas reconnues par le fédéral, notamment la séquestration du CO₂ lors de l'extraction du pétrole brut. Enfin, contrairement au Québec où les citoyens utilisent majoritairement une énergie

renouvelable, les Saskatchewanais n'ont pas le choix d'utiliser les énergies fossiles alors que Saskpower, le principal fournisseur d'électricité, utilise surtout le gaz naturel et le charbon, ce qui entraîne des coûts pour les



La journaliste Marie-Eve Maheu parle à Darcy Cretin, Directeur des opérations à Weyburn Whitecap Resources en Saskatchewan, une entreprise qui extrait du pétrole en injectant du CO₂ sous terre.



consommateurs. Le plus injuste, selon les petits exploitants, c'est que les grosses entreprises sont en grande majorité exemptées de payer la taxe carbone.

Un enjeu central des élections

Les six principaux partis aux récentes élections fédérales ont présenté des positions variées sur la taxe carbone. Le Bloc Québécois, le NPD, le Parti libéral ainsi que le Parti vert sont tous en faveur de la taxe. Le Bloc et le NPD veulent renforcer la taxe en y ajoutant d'autres initiatives vertes. Le Parti vert, pour sa part, souhaite proposer des alternatives viables pour favoriser la transition énergétique. De leur côté, le Parti



conservateur (PC) et le Parti populaire du Canada s'opposent à la taxe carbone. En effet, le PC y voit une diminution du pouvoir d'achat des consommateurs, alors que le Parti populaire du Canada n'adhère pas à la théorie d'une crise climatique.



ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE : Valider la position des partis politiques

Mise en situation : chaque parti politique a une position particulière sur la taxe carbone. Analysez la position du parti qui vous a été attribué sous un angle critique et procédez à une vérification des faits. À la fin de l'activité, vous devrez exposer à vos collègues de classe le résultat de vos recherches.



Déroulement :

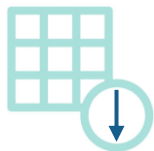
- La classe est séparée en 6 équipes. Chaque équipe représente un parti politique dont la position est présentée dans le reportage « Quel parti promet quoi? Comparez les plateformes électorales », repéré sur le site web de Radio-Canada : <https://ici.radio-canada.ca/info/2019/elections-federales/comparateur-programmes-plateformes-partis-politiques-enjeux/>
 - Parti libéral
 - Parti conservateur
 - Bloc Québécois
 - NPD
 - Parti vert
 - Parti populaire du Canada



2. Chaque équipe désigne un porte-parole responsable de présenter le fruit des recherches à la fin de l'activité. Tous les élèves doivent agir comme vérificateurs (suggérez aux élèves de séparer les idées principales entre chaque membre de l'équipe pour être plus efficace).



3. Chaque équipe doit se documenter sur la position du parti qui leur est attribué à propos de la taxe carbone. Pour ce faire, les élèves identifient les idées principales dans la plateforme de chaque parti et valident l'information présentée à l'aide d'Internet.



4. Afin de synthétiser l'information, les élèves utilisent le tableau de synthèse (voir la page suivante) pour y consigner les idées principales, la vérification faite à partir d'Internet et la source qu'ils ont utilisée.



5. Après avoir rempli le tableau, chaque équipe prépare un bref exposé de deux minutes que le porte-parole de l'équipe présente au reste du groupe.



Parti politique :		
Idées principales	Vérification	Source



SOURCES

Leblanc, É. (2019, 28 octobre). Environnement : Trudeau devra jouer à l'équilibriste. Radio-Canada. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1362631/environnement-travaux-justin-trudeau-analyse-etienne-leblanc>

Issa, O. (2019, 2 mai). Des fermiers saskatchewanais toujours opposés à la taxe carbone. Radio-Canada. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1167551/taxe-carbone-agriculture-saskatchewan-changements-climatiques>

Meloche-Holubowski, M. (2019, 18 septembre). Quel parti promet quoi? Comparez les plateformes électorales. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/info/2019/elections-federales/comparateur-programmes-plateformes-partis-politiques-enjeux/>

St-Pierre, G. (2018, 10 octobre). Scheer persiste et signe contre la taxe carbone. Le Journal de Montréal. Repéré à www.journaldemontreal.com/2018/10/10/scheer-persiste-et-signes-contre-la-taxe-carbone



ANALYSE DE LA VIDÉO

PENDANT LE VISIONNEMENT : les réponses

1. Un Canadien sur deux s'oppose à la taxe carbone. VRAI ou FAUX
2. En ce moment, la taxe carbone est perçue dans quatre provinces. Lesquelles ?
 - a) Le Québec, le Nouveau-Brunswick, La Colombie-Britannique et l'Alberta
 - b) Le Nouveau-Brunswick, L'Ontario, Le Manitoba et la Saskatchewan
 - c) La Colombie-Britannique, L'Alberta, La Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve et Labrador
3. Pour atteindre les cibles de l'accord de Paris, le prix du carbone devra s'élever à 102\$.
 VRAI ou FAUX
4. Tous les agriculteurs de la Saskatchewan sont contre la taxe carbone.
 VRAI ou FAUX